

Trauma-System Poitou-Charentes (TrauPiC)

Protocole N°2 :

Orientation des patients traumatisés sévères

Orientation des patients traumatisés sévères en fonction de l'évaluation initiale et de la gradation de la gravité (Grades A, B ou C, cf. Protocole N°1).

L'objectif étant de permettre à chaque patient d'être pris en charge dans les meilleurs délais sur un plateau technique adapté, en évitant au maximum l'Overtriage (répartition de l'activité chirurgicale non critique).

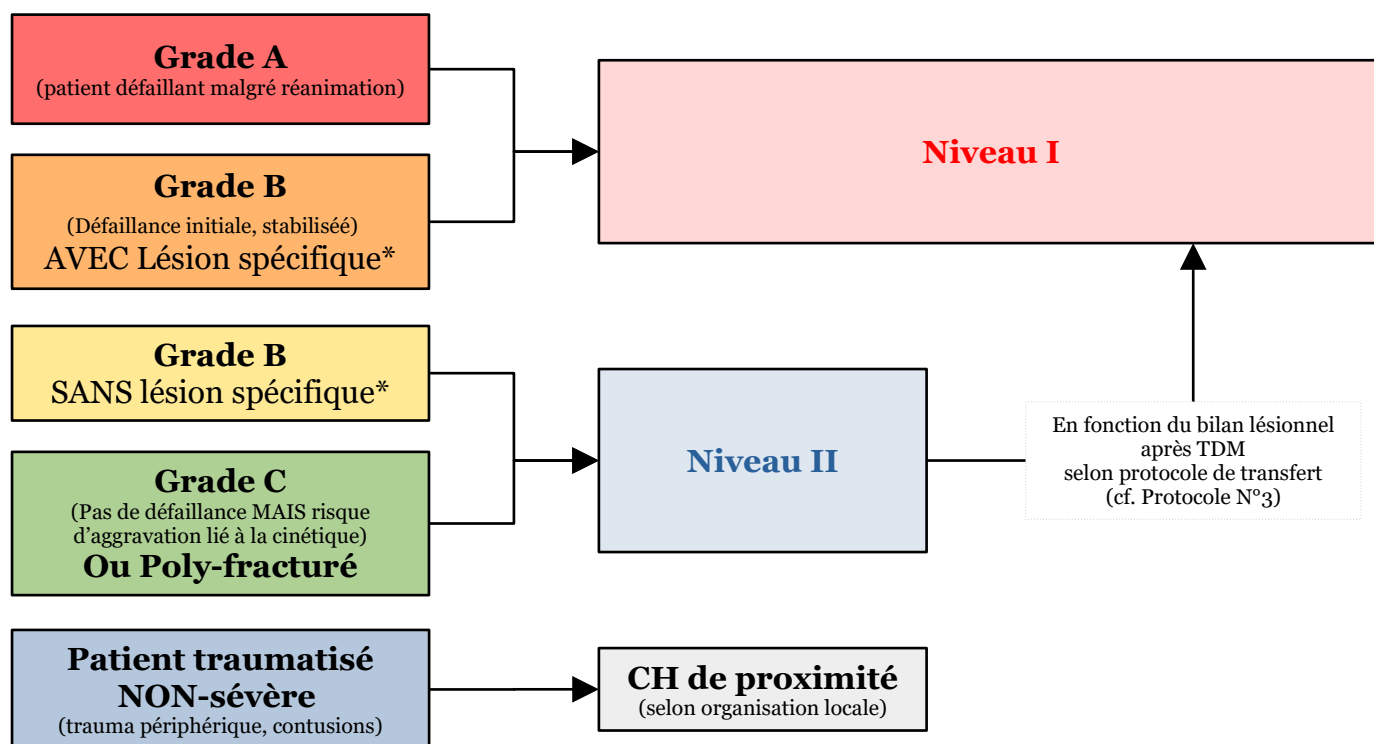
Sur le territoire du Poitou-Charentes, organisation en 2 niveaux :

Niveau 1 : Trauma-Center CHU de Poitiers

Niveau 2 : CHG départementaux

- CH Angoulême
- CH La Rochelle
- CH Saintes
- CH Niort

En cas de doute, discussion de l'orientation avec le régulateur référent Trauma-System au SAMU 86



* Lésions spécifiques justifiant une prise en charge sur Trauma-Center :

- Traumatisme crânien avec défaillance neurologique
- Traumatisme pénétrant (tête, cou, thorax)
- Traumatisme vertébro-médullaire avec déficit sensitif ou moteur avéré (hors limitation sur douleur ou impotence)
- Traumatisme de bassin grave (fracture ouverte, mobilité majeure)
- Traumatisme thoracique avec hémopéricarde

Protocoles Trau-Pic – MaJ Mars 2023

TrauPiC - CHU de Poitiers, 2 rue de la Milerie
86000 Poitiers, France
05.49.44.44.44
edouard.maqimel-pelonnier@chu-poitiers.fr